**Message de Monsieur le Ministre de l’Education nationale et de l’Alphabétisation à l’occasion de la célébration de la journée internationale de l’alphabétisation**

La Journée Internationale de l’alphabétisation instituée par l’UNESCO en 1965 a lieu chaque année le 8 Septembre pour rappeler le rôle important que joue l’alphabétisation dans le développement des pays.
L’alphabétisation mérite toute cette attention en ce sens qu’elle est une étape stratégique vers la réalisation du bien-être intégral de l’homme et un outil pour le développement durable.
Son inscription dans la déclaration universelle des Droits de l’Homme proclamés en 1948 témoigne de la place que lui accorde la communauté mondiale. Elle facilite l’acquisition et l’application des connaissances de base en tant que fondement du progrès social, de la justice et de la liberté individuelle et collective. Elle compte pour 2 /3 dans la composante éducation de l’Indice de Développement Humain publié chaque année par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). En cela, elle fait partie des stratégies pour l’atteinte des Objectifs de Développement Durable.et ceux du Programme National de Développement Economique et Social
Dans le système éducatif burkinabè, l’alphabétisation des adultes concerne une grande majorité de la population du pays soit environ 70%. Ce faisant, le développement de l’alphabétisation de masse reste déterminant pour créer une société de dignité et de liberté. En effet, l’analphabétisme et ses formes déguisées sont un obstacle majeur à la productivité dans les divers secteurs de l’économie moderne. Il constitue également un frein à la santé de la population, à la protection de l’environnement, un complice de la mauvaise gouvernance, une entrave à l’émancipation civique et au respect des droits et des libertés.
L’apprentissage tout au long de la vie est le fil conducteur de l’Agenda 2030 de l’Union Africaine (UA) pour l’éducation. Ce dessein doit se réaliser dans un monde actuel marqué par un développement exponentiel des technologies de l’information et de la communication (TIC).
Cela exige des opportunités d’apprentissage flexibles et accessibles à travers différents parcours, modalités, mécanismes et canaux, dont ces technologies. En particulier la téléphonie mobile est estimée extrêmement prometteuse pour accélérer les progrès vers l’atteinte de la cible de l’alphabétisation. Elle serait en mesure de motiver les apprenants, d’améliorer la qualité et l’efficacité de l’apprentissage, et de dispenser les prestations de manière plus économique.
Cependant, une partie de la population n’a pas accès aux technologies de l’information et de la communication ou souffre de discrimination parce qu’elle ne sait tout simplement pas comment s’en servir. Or, il devient de plus en plus difficile aujourd’hui dans la vie quotidienne de s’en passer et de plus en plus de personnes souhaitent y avoir accès.
L’UNESCO apprécie à sa juste valeur le rôle des TIC en termes de facilitation de l’accès universel à l’éducation, d’équité en matière d’éducation, de qualité de l’apprentissage et de l’enseignement mais aussi de perfectionnement des enseignants. C’est pourquoi, elle a retenu comme thème de commémoration de la Journée internationale de l’alphabétisation 2017, « L’alphabétisation dans un monde numérique ».
Différentes technologies sont déjà utilisées pour renforcer l’éducation et l’apprentissage des adultes, notamment la radio, la télévision et les cassettes audio et vidéo. Ces dernières années, l’utilisation des TIC numériques telles que l’ordinateur, les tablettes et la technologie mobile est une réalité dans notre pays et ces outils sont désormais employés pour enseigner et apprendre la lecture, l’écriture et le calcul. Le large éventail de TIC ouvre de nouvelles possibilités de s’alphabétiser à domicile en toute sécurité et offre un accès pratiquement illimité aux ressources d’apprentissage.
Les technologies apportent de puissants outils aux organismes sur le terrain. L’informatique offre des possibilités sans précédent aux animateurs/trices et formateurs/trices pour la création des contenus. Elles incitent les différents acteurs à renouveler leurs pratiques pédagogiques et offrent aux adultes en formation de nouvelles façons de s’exprimer, de communiquer, de s’informer et d’apprendre.
Au-delà des équipements, chacun des acteurs de la formation est appelé à assimiler de nouvelles notions et à transformer ses pratiques.
Le personnel formateur joue un rôle crucial dans cette transformation. Il a besoin d’une formation qui lui permette non seulement de maîtriser l’outil, mais aussi de l’arrimer avec la formation.
Aucune nation ne peut se développer si une grande partie de sa population reste analphabète.
Je lance un appel au peuple burkinabé ainsi qu’aux partenaires techniques et financiers, amis du Burkina Faso à ce que nous redoublions d’efforts pour réduire le taux d’analphabétisme. J’invite tous les acteurs de l’Education Non Formelle à proposer des stratégies pouvant permettre l’utilisation des TIC afin d’être au rendez-vous de l’agenda 2030 de l’UA, qui est celui de l’éducation et de l’apprentissage tout au long de la vie.
A cet effet les tableaux numériques interactifs (TNI) utilisés par certains opérateurs sur le territoire national peuvent être pris en compte pour l’alphabétisation des jeunes et l’éducation des adolescents.
Conformément à la vision du Gouvernement, le français est, comme toutes les langues, un moyen d’éducation et de formation. Il ne s’agit pas d’annihiler ou de saper les efforts de trois décennies de recherches qui ont abouti à l’émergence des formules d’Education Non Formelle (ENF) actuelles mais, de donner l’opportunité à ceux qui veulent s’alphabétiser en français sans devoir passer par les langues burkinabé de trouver une nouvelle occasion d’apprendre et de se former. Par conséquent, le choix du gouvernement en faveur de l’alphabétisation en français n’exclut pas la promotion des langues nationales comme outils de développement de l’Education Non Formelle (ENF).

Vive l’alphabétisation.

Vive l’éducation tout au long de la vie.

Le Ministre de l’Education nationale et de l’Alphabétisation.